

Avant-propos : études sur l'adaptation au changement climatique

Lucien Sfez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/524>

DOI : 10.4000/quaderni.524

ISSN : 2105-2956

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Édition imprimée

Date de publication : 5 janvier 2010

Pagination : 5-6

Référence électronique

Lucien Sfez, « Avant-propos : études sur l'adaptation au changement climatique », *Quaderni* [En ligne], 71 | Hiver 2009-2010, mis en ligne le 05 janvier 2012, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/524> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.524>

avant-propos : études sur l'adaptation au changement climatique

numéro
dirigé par
Lucien Sfez

Si l'État semble faire depuis les deux « Grenelle » des efforts plus sérieux que par le passé en matière d'environnement, sa politique en matière d'adaptation au changement climatique, semble marquer le pas en 2009. L'administration publique a opéré une distinction entre réduction préventive de la production de CO2 et adaptation après coup au changement climatique. Mais cette distinction reste inconnue dans le grand public, tandis que la politique de réduction l'emporte largement dans les esprits. Par delà l'échec de la conférence de Copenhague, il existe des difficultés spécifiques en matière d'adaptation au changement climatique.

Les raisons en sont évidentes : il est facile pour le politico-administratif de prendre des décisions répressives ou incitatives en matière de réduction, mais il est impossible conceptuellement de dessiner une politique d'ensemble de l'adaptation, car elle dépend des objets les plus divers en crise, en cas de réchauffement climatique. Il n'existe aucun rapport entre le défaut de neige dans telle station de moyenne montagne dans les Alpes du Sud, les inondations en Camargue, la politique de production du champagne ou celle du bordeaux ! Même entre régions viticoles telles que la Champagne, le Bordelais, le Languedoc-Roussillon, les Côtes du Rhône, la Bourgogne ou l'Alsace, les données climatiques et les structures socio-économiques de production sont trop différentes pour concevoir une politique cohérente et homogène d'adaptation. Il faudrait entreprendre des études au cas par cas pour déterminer les politiques à suivre. Or aucune instance ne semble vouloir aujourd'hui les financer de manière spécifique et coordonnée.

C'est que, croyons-nous, nous avons le temps.



Dans la projection la plus pessimiste, l'augmentation de température de 6 degrés environ et en moyenne (ce qui veut dire une augmentation de 12 degrés en certains cas) n'est prévue que pour l'an 2 100. Nos petits-enfants la connaîtront sans doute... en d'autres termes, ne nous pressons pas !

On donnera ici un aperçu de la diversité de ces cas à partir de quatre articles de deux géographes, d'un bioclimatologue (au carrefour de l'agronomie et de la climatologie) et d'un politologue. L'approche pluridisciplinaire est ici indispensable.

N · O · T · E · S

1. Sur ces affaires voir les travaux de Lucien Sfez et Anne Cauquelin pour l'ADEME de 2004 à 2008.